

2 Vans 1435 1435
INSTITUT SENEGALAIS DE RECHERCHES
AGRICOLES (I.S.R.A.)

LABORATOIRE NATIONAL DE L'ELEVAGE
ET DE RECHERCHES VETERINAIRES

Dakar-Hann

DONNEES SOCIO-ECONOMIQUES SUR L'ELEVAGE
DES OVINS AU SENEGAL

Par J.P. DENIS

OCTOBRE 1983.

INTRODUCTION

Ce n'est que depuis une dizaine d'années que les petits ruminants commencent à être étudiés de façon systématique au Sénégal.

La croissance démographique humaine, l'accroissement naturel des effectifs compromis périodiquement et de plus en plus fréquemment par les aléas climatiques, la nécessaire recherche d'un bien être nutritionnel et de l'auto-suffisance du pays sur le plan alimentaire ont amenés les pouvoirs publics et les chercheurs à s'intéresser à ces espèces et plus particulièrement aux ovins.

Dans ce document, la distinction sera faite entre ovins animaux de boucherie ci- mouton phénomène de société. Cette distinction n'est pas inutile car elle permet de mieux comprendre les problèmes actuellement observés et conduira peut être à envisager des voies nouvelles d'action dans ce domaine.

1 - LES EFFECTIFS OVINS AU SENEGAL - EVOLUTION

En 1981, la situation du cheptel sénégalais est la suivante (tableau 1).

Tableau n° 1 :

Espèces	Nombre (x 1 000)	Pourcentage
Bovins	2 238	15,6
Ovins - Caprins	3 103	21,6
Equins	200	1,4
Asins	238	1,7
Camelins	6	
Porcins	141	1,0
Volailles	8 423	58,7
TOTAUX	14 349	100

Les petits ruminants y représentent un pourcentage de têtes supérieur à celui des bovins,

Les effectifs ont fortement évolué entre 1960 et 1980 (x 1 000).

1960	1 0 0 0
1970	2 750
1980	3 170

Ce qui représente un accroissement annuel de l'ordre de 6 p.100.

Les statistiques présentent pratiquement toujours ovins et caprins mêlés, on peut cependant apprécier les effectifs respectifs qui sont de 66,5 p.100 pour les ovins et 34,5 pour les caprins,

11 - LE MOUTON, ANIMAL DE BOUCHERIE

La production exploitée est d'environ 900 000 têtes ovines, ce qui représentent 13,7 p.100 de la consommation globale de viande (tableau n° 2).

Tableau n° 2 : Consommation en fonction des différentes espèces (en p.100).

Bovins	60,4
Ovins et Caprins	18,7
votailles	12,0
Porcs	8,8

Cette production exploitée correspond à un taux d'exploitation de l'ordre de 28 - 30 p.100 contre 11 p.100 chez les bovins (1980).

Les abattages contrôlés sont les suivants : (1980).

Bovins	154 750 têtes
ovins	171 007 dont 110 000 pour le seul abattoir de Dakar
Caprins	121 980 têtes.

Les ovins représentent donc un fort pourcentage des abattages contrôlés. En particulier à Dakar le nombre de têtes mensuelles varie selon la conjoncture et augmente pendant la saison d'hivernage. En effet, durant cette période,

les carcasses bovines sont moins nombreuses et d'un poids plus faible que durant le reste de l'année. Les ovins ont donc un rôle de tampon destiné à assurer à la population un tonnage de viande toujours à peu près équivalent au cours des différentes saisons.

Dans les zones rurales, la situation se présente de façon différentes, mais les ovins restent des pourvoyeurs essentiels de viande. En effet, les petits ruminants constituent pratiquement la seule viande autoconsommée par les populations. Ceci est d'ailleurs principalement lié au fait que les carcasses de petits ruminants peuvent être utilisées, contrairement à celles des bovins beaucoup plus lourdes, dans des limites de temps compatibles avec une bonne conservation du produit.

2.1 - Les prix

Les prix sont assez variables et régulièrement des ajustements sont effectués par l'administration pour les adapter aux cours réels. La dernière fixation des prix maxima de la viande dans la région du Cap-Vert date du 31 août 1983 (AR n° 11442/ROOM/DCI-P).

Boucherie traditionnelle	cheville	900
	Détail	1 050
Boucherie moderne	cheville	1 200
	détail	
	gigot reccourci	2 800
	épaule	2 250
	côtes premières	3 000
	-"- filet	3 000
	selle	3 000
	collier	1 500
	poitrine	850
	foie et coeur	2 050
	cervelle	300
	rognons	100

L'augmentation des prix est très forte (de l'ordre de 3,5 fois) depuis 1974 (décret 14300 du 18 décembre 1974).

Choix	1er	2e
Cheville	345	300
Détail	400	360

111 - LE MOUTON, PHENOMENE DE SOCIETE3.1 - Fêtes religieuses

Le mouton est directement lié à toutes les fêtes religieuses et surtout à la Tabaski.

Dos calculs théoriques effectués en 1982 donnent une idée de l'ampleur des abattages réalisés à cette occasion. On a considéré que les populations rurales et des villes de moins de 10.000 ha pouvaient résoudre leurs problèmes d'approvisionnement sans difficultés majeures. Les données démographiques relatives donc à la population urbaine sont les suivantes :

	Nombre d'habitants (31)	Nombre de foyers
Total du Sénégal	1 96 9 436	247 481
Cap-Vert	1 200 041	150 005
Thiès	205 831	25 035

soit donc 250 000 foyers dont près de 70 p.100 dans les régions du Cap-Vert et de Thiès. On peut estimer les besoins à un ovin par foyer soit 175 000 animaux dans les 2 régions précitées. Il s'agit d'un chiffre estimatif jugé encore trop faible par certains. Et cependant, il apparaît qu'en moyenne le 1/3 de la consommation annuelle de la population en viande ovine l'est le jour de la Tabaski.

3.2 - Relations sociales

L'élevage des ovins constitue un réservoir dans lequel le chef de famille peut puiser à l'occasion de visites d'étrangers ou pour faire des cadeaux. Il aide aussi à la satisfaction de besoins immédiats, tels que le paiement des impôts.

IV - CONSEQUENCES

Ces différents aspects ont pour conséquence un niveau d'autosuffisance du Sénégal seulement de l'ordre de 70 p.100 environ. Pour satisfaire en particulier les besoins de la fête de la Tabaski en 1983 en évitant les problèmes graves d'approvisionnement de 1982 des importations de l'ordre de 70 000 têtes avaient été prévues. Il semble que dans certains cas les résultats de la libéralisation des contraintes liées aux importations aient conduit à un phénomène inverse d'excès d'animaux sur le marché, satisfaisant pour les consommateurs, gênant pour les importateurs.

VI - CONCLUSION

Tout ce qui touche aux petits ruminants et plus particulièrement aux ovins est très important quel que soit le point de vue adopté. Pour résoudre les problèmes rencontrés, il semble nécessaire d'envisager de développer les possibilités de production nationales en agissant sur la productivité pondérale des animaux, les importations représentant une solution qui ne devrait être qu'une provisoire. Cette augmentation de la productivité des animaux livrés à l'abattoir permettrait une économie en nombre d'animaux effectivement abattus. Ceux-ci seraient ainsi libérés pour les usages socio-religieux.

B I B L I O G R A P H I E

- 1 - DENIS (J.P.) - L'élevage ovln au Sénégal. Journées techniques "production animale" IEMVT - Septembre 1975.
- 2 - DENIS (J.P.) - Réflexions sur l'amélioration des productions animales LNERV DAKAR. Réf. n° 22/ZOOT., avril 1983.
- 3 - DSPA - Etude sectorielle de l'élevage au Sénégal (situation et perspectives). DAKAR, février 1982,
- 4 - FALL (A.) - Etude de la production de viande chez les ovins. Quelques données relatives aux performances et possibilités des races sénégalaises Thèse Doctorat vétérinaire n° 18. EISMV - DAKAR, 1981.
- 5 - HAUMESSER (J. B.) - Etude d'un projet de développement de l'élevage du mouton dans la zone de Kaolack en République du Sénégal. IEMVT, 1980.
- 6 - LAOUNODJI (D.) - La place des petits ruminants dans l'économie du Sahel. Exemple de la zone sylvo-pastorale.
- 7 - SODESP - Propositions pour l'approvisionnement du Sénégal en moutons de Tabaski. DAKAR, novembre 1983.